



Modification ponctuelle
- - - Délimitation de la zone verte
HAB-1 Zone d'habitation 1
Zone de servitude "urbanisation"
IP-j Servitude "urbanisation - intégration jardin"
CS Servitude "urbanisation - crues subites"

Modification ponctuelle du PAG
Rue d'Olingen (HAB-1) à Betzdorf
Extrait du PAG modifié

Plan 10
Echelle 1:2.500
Mars 2026
North arrow icon

Dossier 08 Betz_Modif PAG 08_Plus sites Plan modifié_2026-03.dwg - 24.03.2026 - ISO full bleed A3 (297,00 x 420,00 mm)

Légende du PAG en vigueur

Legend for existing PAG, including symbols for cadastral parcels, urban zones (HAB-1, MIX-u, etc.), and public buildings (BEP, etc.).

Zone verte

AGR Zone agricole
FOR Zone forestière (3)
PARC Zone de parc public
VERD Zone de verdure

Zones superposées

EN Servitude "urbanisation - éléments naturels / arbre"
IP Servitude "urbanisation - intégration paysagère"
IP-j Servitude "urbanisation - intégration jardin"
CE Servitude "urbanisation - cours d'eau"
CV Servitude "urbanisation - coupure verte"
CIV Servitude "urbanisation - coulée verte"
AC Servitude "urbanisation - accès"
PE Servitude "urbanisation - stationnement écologique à ciel ouvert"
R Servitude "urbanisation - rétention"
AT Servitude "urbanisation - aménagement anti bruit"
EL Servitude "urbanisation - entrée de localité"

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques relatives:

Aménagement du territoire
Plans directeurs sectoriels - PDS
à la protection de la nature et des ressources naturelles
à la protection des sites et monuments nationaux
à la gestion de l'eau

Indications complémentaires (à titre indicatif)

Biotope protégé
Habitat d'espèces protégées Art 17 + Art 21
Mesure CEF - habitat d'espèces protégées
Ligne ferroviaire
Autoroute (A)
Routes nationales (RN)
Chemins repris (CR)
Réseau routier et stationnement
Limite de la commune

(1) Administration du Cadastre et de la Topographie, Plan cadastral numérisé (PCN) - Exercice 2015
(2) Base de Données Topo-Cartographique (BD-L-TC) - ACT, Luxbg, 2005
(3) Modification ponctuelle « secteurs sauvegardés » 18.04.2016 et actualisations 2018
(4) MDDI - Environnement, Cartographie du Bruit, 2011 / Route principale et Rail (LDEN)
(5) Service des sites et monuments nationaux (Memorial B - no 35 du 19 mai 2009, update 21 février 2018)
(6) Mémorial A Nr.42 de 2015 Règlement grand-ducal du 5 février 2015 déclarant obligatoires les cartes des zones inondables et les cartes des risques d'inondation pour les cours d'eau de la Moselle et de la Sire
(7) Les structures et surfaces identifiées sur le plan ont été répertoriées sur base de l'article 17 de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles: Cadastre des biotopes protégés du tissu bâti et ses alentours, Zeyen+Baumann, 2013
(8) Cadastre des biotopes, Ministère du Développement Durable et des Infrastructures, 2008
(9) Structures et surfaces soumises aux dispositions de l'article 17 et /ou de l'article 21 et de l'article 27 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles

(14) Centre National de Recherche de l'Archéologie CNRA, mars 2017
(15) Service géologique de l'Etat, janvier 2010
(16) Tracé de principe, BEST, 2017 - localisation et largeur du couloir à définir dans le projet d'exécution
(17) Règlements grand-ducaux du 10 février 2021 rendant obligatoire les plans directeurs sectoriels « paysages », « zones d'activités